

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

Le présent rapport sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Corporation minière Rocmec inc. (« Rocmec ») constitue une revue de la direction concernant les différents éléments qui ont influencé la performance des opérations et des résultats financiers de la compagnie au cours du premier trimestre terminé le 31 décembre 2009. Ce rapport de gestion, daté du 25 février 2010, doit être analysé en relation avec les états financiers intermédiaires de la compagnie au 31 décembre 2009 et 2008, incluant les notes complémentaires aux états financiers. Tous les chiffres inclus dans le présent document sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Stratégie et objectifs

La Société a comme mission et objectif de devenir au cours des prochaines années un producteur aurifère utilisant la méthode d'extraction par fragmentation thermique dans des gisements de type filoniens. Que ce soit dans ses propres sites miniers, en partenariat avec d'autres compagnies minières ou dans des gisements appartenant à d'autres sociétés, Rocmec vise à devenir producteur au cours des prochaines années. De plus, Rocmec s'est donné comme mission d'introduire la fragmentation thermique dans l'industrie minière et que cette nouvelle méthode d'extraction soit reconnue à travers le monde.

Afin d'atteindre son premier objectif, Rocmec continue ses travaux d'exploration de son site aurifère de Rocmec I, continue ses démarches pour l'acquisition de propriétés au Pérou et négocie avec d'autres sociétés des ententes de partenariats visant l'exploitation de gisements aurifères de types filoniens.

Rocmec I

Sur son site aurifère de Rocmec I situé près de Rouyn-Noranda en Abitibi, la Société a complété son programme d'échantillonnage en vrac de 44 000 tonnes en mandatant SGS Géostat Ltée (Géostat) de produire un rapport final concernant ces travaux. Suite aux conclusions du rapport et aux recommandations de la firme d'experts, Rocmec procédera à l'application de celles-ci.

Afin d'augmenter les possibilités d'exploration à Rocmec I, la Société a procédé au cours des derniers mois à l'acquisition de claims miniers adjacents à sa propriété pour permettre d'ajouter plus de 3 350 acres à sa superficie. Cette nouvelle acquisition permettra d'agrandir le champ d'exploration des structures aurifères connues en plus d'envisager l'exploitation future de ces structures avec un plus grand nombre de scénario.

Pérou

La Société vise à faire l'acquisition, seul ou en partenariat, de propriétés minières qui sont propices à l'extraction de minerai en utilisant la fragmentation thermique. Relativement à cet aspect de la mission de Rocmec, celle-ci effectue des démarches pour compléter l'acquisition du projet Ofir au Pérou en plus d'effectuer des démarches auprès de propriétaires de sites miniers afin d'en venir à des ententes d'acquisition, de partenariat, d'exploitation ou autres.

La méthode d'extraction par fragmentation thermique

Toujours dans le but d'atteindre les objectifs déterminés dans la mission de l'entreprise, Rocmec concentre une partie de ses activités à faire connaître son procédé breveté d'extraction par fragmentation thermique à travers l'industrie minière.

Partenariats miniers

Pour ce faire la Société effectue des travaux en partenariats miniers chez des producteurs miniers en utilisant son procédé. Ces contrats s'exécute en procédant dans une première phase à l'extraction de minerai de quelques chantiers afin que le client se familiarise avec la méthode, pour ensuite dans une deuxième phase procéder à l'implantation dans l'ensemble du complexe minier.

Les contrats partenariats miniers par eux-mêmes sont une étape importante pour Rocmec car ils généreront des revenus récurrents pour la compagnie. La structure de revenu pour les contrats est basée sur un partage des économies obtenues en utilisant le procédé d'extraction par fragmentation thermique en comparaison avec la méthode utilisée couramment. Rocmec reçoit un montant fixe basé sur les mètres linéaires extraits et certains contrats incluent également une clause prévoyant des revenus mensuels minimum, si nécessaire.

Alliances stratégiques

En plus des contrats de services Rocmec vise des ententes avec des partenaires privilégiés donnant déjà des services aux différents producteurs miniers. À travers ces alliances stratégiques avec des fournisseurs d'équipements, de produits, de services professionnels ou autres, la Société désire étendre la reconnaissance de sa méthode d'extraction dans l'industrie en utilisant les réseaux de distribution de ses différents partenaires.

Présentation technologique

Enfin Rocmec vise à faire connaître sa méthode d'extraction et à la faire adopter par les producteurs de l'industrie en présentant celle-ci lors d'évènements ciblés organisés par l'industrie minière, en publiant certains articles dans des revues spécialisées et en utilisant les outils médiatiques reconnus pour atteindre ses objectifs de connaissance et de reconnaissance de sa méthode d'extraction.

Brevets

La Société possède les droits exclusifs d'utilisation d'un brevet canadien de l'Office de la propriété intellectuelle du CANADA. Ce brevet immatriculé au nom de Rocmec International inc. donne à la Société le droit d'utilisation exclusif de la technologie de fragmentation thermique tel que prévu à son contrat de licence. Le brevet porte le numéro 2,495,143. De plus, la société a le droit d'utilisation des brevets suivants :

Pays	# de brevet	Date d'obtention
États-Unis	U.S. 6,813,320	le 5 juillet 2005
	7,195,320 B2	le 27 mars 2007
Canada	2,495,143	le 14 mars 2006
Maroc	27552	le 3 octobre 2006
Afrique du Sud	2005-4251	le 14 juillet 2006
Mexique	PA/a/2005/005613	le 25 mai 2005
Russie	2005120014	le 24 juin 2006
Australie	2003285235	le 5 novembre 2003
Tanzanie	TZ/P/05/00085	le 1 ^{er} juin 2005
Brésil	en instance de brevet	
Chine	en instance de brevet	
International (PCT)	WO 2009/015468	5 février 2009

Afin de permettre à la Société d'être propriétaire des brevets, elle a conclu une entente permettant l'acquisition de toutes les actions en circulation de la Compagnie Rocmec International inc. Cette entente prévoit qu'en contrepartie de l'acquisition de ces actions Rocmec émettra aux actionnaires actuels de Rocmec International inc 85 millions d'actions de la compagnie. La transaction qui a été acceptée par les actionnaires à sa dernière assemblée annuelle comprend certaines conditions reliées aux contrats de services.

Propriétés**Rocmec 1**

Infrastructures : La propriété comprend un puits vertical à deux compartiments d'une profondeur de 100 mètres, une rampe de 844 mètres donnant accès à quatre niveaux (50, 90, 110 et 130 mètres) sur lesquels plus de 2 000 mètres de travers-bancs et de galeries ont été foncées. Le gisement Rocmec 1 a été défini par forage au diamant, échantillonné et miné à certains endroits (Veine McDowell).

Géologie : La minéralisation est associée à un système de fractures/cisaillements E-O, plus ou moins parallèles, déphasés en plusieurs endroits par des failles transverses avec le plus souvent de faibles déplacements. Certaines de ces failles transversales, plus importantes, ont cependant produit des déplacements relatifs de plus de 30 mètres (ex : faille El Coco). L'orientation des structures minéralisées varie de N070° à N090° avec des pendages de 55° à 80° vers le sud. Des fractures et veines de tensions se sont également développées aux abords des zones cisailées. Celles-ci sont fortement silicifiées, très bien foliées et sont caractérisées par des textures cataclastiques à mylonitiques à grains très fins contenant des fragments visibles ou pulvérisés.

Les veines aurifères de la propriété Rocmec 1 sont donc des filons de quartz-carbonates encaissés dans des roches intrusives différenciées qui renferment du quartz ou qui montrent une texture granophyrique. Les filons peuvent être confinés à de telles unités en raison de la nature plus compétente de celles-ci et étant donné que leur riche teneur en fer est favorable à la précipitation de l'or. Les filons de quartz-carbonates forment généralement des amas tabulaires à lenticulaires dans les portions centrales des zones de cisaillement à comportement fragile-ductile, soit parallèles à la structure hôte, soit légèrement obliques (Hogson, 1989; Poulsen et Robert, 1989).

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

Comme ce type de gisement est pauvre en sulfures, la stratégie d'exploration devrait reposer davantage sur des critères géologiques que géophysiques. Il faut donc mettre l'accent sur les segments des zones de cisaillement qui recoupent ou qui suivent les contacts des roches hôtes favorables telles les roches ignées riches en fer. La cartographie par la technique de coloration des minéraux de la répartition des divers minéraux carbonatés est un moyen simple de repérer les zones favorables.

Minéralisation : La minéralisation aurifère de la propriété Rocmec 1 est orientée Est / Nord-Est, avec des veines de quartz large de centimètre à mètre, ayant un faible pendage vers le Sud, comprise dans un kilomètre de long par 600 mètres de large de gabbro contenu dans de la granodiorite intrusive. Il y a au moins 6 systèmes majeurs de veines identifiés sur la propriété; cependant les récents travaux souterrains effectués par la compagnie ont confirmé que plusieurs veines font probablement partie du même système, étant simplement déviées par des failles tendant vers le Nord. Les veines sont en parties divergentes / convergentes / ou en système de fracture anastomosée qui sont incluses sous forme de cisaillements, altérations (silice, chlorite, séricite, épidote et carbonate) ainsi que 2 à 10 % de pyrite disséminée contenue dans des largeurs excédent 30 mètres.

Le système de veine le mieux connu est nommé Zone McDowell, celle-ci peut contenir 3 différentes veines, elle a été identifiée sur 1 660 mètres en ligne droite, jusqu'à une profondeur de 317 mètres, contenant une teneur moyenne de 6.07 gr/t d'or coupé à 45 gr/t et sur une largeur de plus de 0.82 mètre horizontale.

Essais métallurgiques et traitement du minerai : En 1983, deux lots de 45 kg provenant de la veine Beaudoin au niveau 130m et de la veine McDowell Ouest au niveau 90 m, ont subi des essais de traitement au Centre de Recherches Minérales (CMR) du gouvernement du Québec.

Les teneurs en or des veines Beaudoin et McDowell Ouest étaient respectivement de 12.8 et 30.3 g/t Au. Le taux de récupération de l'or de la veine Beaudoin, obtenus avec les essais de cyanuration des concentrés de flottation, a atteint un maximum de 95% en utilisant un temps de re-broyage de 25 minutes. Par contre, le taux de récupération de l'or contenu dans la veine McDowell Ouest était de 91-92% sans recourir au re-broyage du concentré.

Tableau des ressources

VARIATIONS DE TONNAGE ET TENEURS SELON 2 TENEURS DE COUPURE*									
Teneur de coupure (g/t)	RESSOURCES MESURÉES			RESSOURCES INDIQUÉES			RESSOURCES INFÉRÉES		
	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces
3.0	91 600	6.72	19 800	274 200	6.37	56 100	955 200	10.37	318 450
0.1	107 800	6.06	21 000	414 000	4.92	65 550	² 250 000	6.32	456 900

*Les calculs sont présentés en unités métriques avec des résultats arrondis pour refléter la nature réelle des estimés. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales, puisque les réserves minérales ont une viabilité économique démontrable. Système Géostat International inc a vérifié et n'est au courant d'aucune contrainte concernant l'environnement, les permis, les titres miniers, les taxes, les politiques sociales, la publicité et autres, qui pourraient affectées l'estimation des ressources.

Après plus d'un an de travaux d'exploration et de développement, la Société possède, maintenant, un calcul de ressources minérales conforme à l'Instrument National 43-101 pour sa propriété Rocmec 1. La Société estime qu'il y a aussi une opportunité significative d'étendre les ressources de base du corridor aurifère, long d'un kilomètre, de la propriété.

Tel que défini par les normes de l'Instrument National 43-101, la personne qualifiée responsable de l'estimation des ressources est Monsieur Claude Duplessis, P. Eng., de Système Géostat International inc. Les ressources minérales aurifères sont estimées par blocs réguliers sur des sections longitudinales en utilisant la méthode de l'inverse des distances. Les zones aurifères sont: Front West, McDowell, Talus, Shaft, Boucher et Boucher 2. La largeur vraie moyenne des zones aurifères varie de 0.61 mètre à 2.32 mètres. Les hautes teneurs ont été coupées à 45 g/t d'or. La minéralisation connue se trouve maintenant de la surface jusqu'à une profondeur de 400 mètres et est délimitée sur une longueur d'approximativement 1.66 kilomètres et une largeur individuelle d'un peu plus de 4.10 mètres. Le rapport technique complet selon l'Instrument National 43-101 de Système Géostat International inc, est publié sur SEDAR ([.sedar.com](http://www.sedar.com)) sous Corporation Minière Rocmec inc.

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

Denain,

La propriété située à Louvicourt tout près de Val-D'Or, est un des sites sur lesquels la compagnie a effectué des travaux de mise en valeur afin de déterminer son potentiel futur. La veine Sud, la principale, a été interceptée sur près de 400 mètres de longueur, Elle a été identifiée jusqu'à 100 mètres en profondeur. Le rapport technique préparé par un géologue consultant rapporte des ressources mesurées, indiquées de 9 570 onces et inférées de 31 185 onces. De plus, une autre structure minéralisée a été identifiée, soit la veine Nord; aucun calcul de ressources n'a été effectué pour le moment sur celle-ci. La compagnie Texas T. Minerals inc. possède 15% de la propriété.

Montauban,

La propriété située à environ 80 km au sud-ouest de la ville de Québec, appartient à la compagnie depuis sa fondation en 2000. Peu de travaux ont été effectués sur ce site au cours de la dernière année.

La Société a été approchée par certains groupes afin que ceux-ci acquièrent une option importante de Montauban. Des discussions sont en cours actuellement afin que la Société donne une option qui serait attaché à une entente de partenariat. Pour l'instant il est très difficile pour les dirigeants de prévoir le dénouement de cette entente.

Sur la propriété Montauban de Rocmec, les roches supracrustales du Groupe de Montauban constituent la majorité des aires affleurantes et sont représentées par quatre (4) principales lithologies : les gneiss à biotite, les amphibolites, les quartzites et le gneiss à biotite-hornblende. Cependant, sur la propriété Montauban, comme dans la région immédiate, le gneiss à biotite est la roche prédominante. Il est à noter que d'une façon générale, les minéralisations se retrouvent généralement à l'interface entre les deux lithologies décrites précédemment, c'est-à-dire, les gneiss à biotite et sillimanite et les amphibolites.

Le gîte polymétallique de Montauban, localisé sur la propriété Montauban, a été exploité du début du siècle passé jusqu'à sa fermeture en 1990. Il a été extrait de ce gîte deux types de minerais, l'un aurifère dont 800 000 tonnes de minerai à 3,55 g/t Au et 17,72 g/t Ag ont été extraites et l'autre de type polymétallique avec une production de 2,5 millions tonnes à 6,8% Zn, 2,27% Pb, 131 g/t Ag et 1,3 g/t Au. La minéralisation est essentiellement sous forme de sphalérite, de galène, de chalcopryrite dans un niveau de marbre ou de gneiss à anthophyllite-cordiérite-gahnite associé à des gneiss nodulaires à sillimanite et à des gneiss quartziques. Selon certains auteurs, il s'agirait d'une zone d'altération de sulfures massifs volcanogènes métamorphisées. L'or et l'argent étaient récupérés comme sous-produits lors de l'exploitation du secteur sud de la zone minéralisée, tandis que l'exploitation et l'exploration de la zone nord étaient concentrées sur les métaux précieux. Les travaux récents appuient l'idée d'une classification du gîte Montauban comme sulfure massif aurifère associé à des roches volcaniques fortement métamorphisées.

Les minéralisations aurifères de la propriété Montauban montrent une certaine continuité latérale. Elles seraient contrôlées par une ou plusieurs structures qui s'étendent au-delà du secteur immédiat de la mine. Ainsi, l'indice Saint-Thomas qui se situe à plus de 3 kilomètres au sud, se présente comme étant une minéralisation à or libre à l'intérieur d'un stockwerk de quartz. Les auteurs appuient l'hypothèse soulevée par certains auteurs du fait que la minéralisation aurifère à Montauban serait tardive et recoupe à peu près toutes les lithologies y compris les amphibolites. Suite à leurs travaux, Les Explorations Muscocho Ltée avait pour sa part interprété une minéralisation se retrouvant sous un niveau particulier d'amphibolite, cependant l'auteur croit que la minéralisation suit un corridor qui devient subhorizontal vers le sud. Cette hypothèse est valide pour la propriété (Montauban) par la présence d'une lithologie similaire dans un même contexte structural. De plus, sur la propriété Montauban, les zones minéralisées Nord et Sud montrent une excellente continuité en surface observée par les décapages et les tranchées aux 30 mètres ainsi qu'à proximité en profondeur comme le démontrent bien les sondages nombreux anciens et récents forés en moyenne tous les 30 mètres. L'épaisseur des zones varie en moyenne de 1 à 3 mètres, mais peut localement atteindre 10 mètres et plus. Les teneurs varient de 1 à 6 grammes par tonne Au.

Évaluation de la ressource : Pour la Zone 1 sud, la Société évalue la ressource minérale indiquée du pilier de surface non exploité de cette zone à 114 473 tonnes à une teneur de 6,1 g/t Au et 94 g/t AG, soit un total de 22 281 onces d'or et de 347 086 onces d'argent. En utilisant un ratio d'équivalence correspondant à 73 g Ag/1 on obtient une teneur équivalent or de 7,3 g/t eqAu (82 % Au et 18 % Ag). Pour la Zone Nord nous comptabilisons une ressource indiquée totale de 274 500 tonnes à une teneur de 2,8 g/t Au et 15 g/t Ag., soit 24 917 onces d'or et 133 912 onces d'argent. La teneur en équivalent or est de 3.0 g/t eqAu (93 % Au et 7 % Ag) en considérant un ratio de 73 g Ag pour 1 g Au. Cependant, mentionnons que dans ce secteur 113 284 tonnes à une teneur de 3.1 g/t Au et 19 g/t Ag (3.4 g/t eqAu), sont disponibles dans les 10 premiers mètres. Cette masse correspond à 46 % de la valeur du pilier de surface. Les informations ci-haut mentionnées sont tirées d'un rapport technique préparé par Jacques Marchand ingénieur Géologue conseil et daté de juin 2003.

Courville-Maruska,

Pour l'instant, cette propriété est au stade de l'exploration. Très peu de travaux sont prévus sur celle-ci au cours de la prochaine année et les dirigeants ne peuvent pas se prononcer à quel moment l'exploration débutera.

Résumé des activités trimestrielles

Au cours du trimestre, les activités de la Société se sont concentrées principalement à continuer les travaux de d'exploration sur son site de Rocmec 1 et au financement des travaux prévus. Rocmec a mandaté la firme qualifiée SGS Géostat Ltée pour qu'elle produise le rapport final concernant le programme d'échantillonnage en vrac effectué sur la propriété. Afin de terminer l'exploration préliminaire au rapport, des travaux de forage au diamant de surface ont été effectués. Au cours de ces travaux de forage au diamant de surface, 5 trous ont été forés dans le but d'intercepter les principales structures minéralisées connues sur la propriété et ainsi permettre mieux connaître l'étendue des ressources existantes. Les résultats publiés démontrent que les structures visées ont été interceptées avec des teneurs que Rocmec considère satisfaisantes. Le rapport technique conforme à la norme 43-101 demandé à la firme d'experts devrait être complété au cours du premier trimestre de l'année 2010.

Au cours du trimestre, Rocmec a fait l'acquisition de 99 titres miniers appartenant à la compagnie Ressources Dasserat inc. Ces titres miniers sont adjacents aux 11 titres miniers appartenant déjà à Rocmec lesquels étant situés sur sa propriété aurifère de Rocmec 1. En augmentant de façon très importante la superficie de Rocmec 1 soit de 83 à 3 454 hectares la compagnie accroît d'autant ses chances de trouver de nouvelles structures minéralisées. Plusieurs de ces nouveaux titres miniers acquis sont en ligne avec les structures aurifères connues à Rocmec 1 que ce soit en continuité ou en profondeur.

Partenariats miniers

La comptabilisation des résultats financiers du trimestre, ont démontré des revenus de contrats de 614 835 \$ avec des coûts directs de contrats de 556 045 \$ pour ainsi dégager un bénéfice brut des contrats de 58 790 \$.

Nevada

Pour les partenariats miniers au Nevada, Rocmec a employé un éclateur de type régulier et un éclateur thermique appelé « mini-dragon » qui a été conçu spécialement pour être utilisé dans des galeries très étroites. Pour ces contrats de partenariats miniers, les clients ont comme responsabilités : le développement des sous-niveaux, les services miniers, le déblaiement et l'usinage, tandis que Rocmec a la responsabilité de se concentrer sur l'extraction du corridor minéralisé entre les sous-niveaux. Les chantiers sont d'environ 30 à 45 mètres de long avec des hauteurs moyenne d'environ 15 mètres entre les sous-niveaux et un corridor minéralisé d'une largeur moyenne de 0.5 mètre.

Mexique

Concernant le partenariat minier Mexicain, Rocmec a continué les travaux de fragmentation thermique au cours du trimestre. L'entente prévoit qu'un chantier de 100 mètres de longueur sera extrait pour que la compagnie puisse évaluer les résultats et que par la suite une décision sera prise pour la continuité des travaux. Ce site minier est très approprié pour utiliser la méthode d'extraction par fragmentation thermique considérant les nombreuses veines étroites identifiées dans ce gisement.

RAPPORT DE GESTION

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

CORPORATION MINIÈRE ROCMEC INC.
 ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2009

REVUE TRIMESTRIELLE 2009

	Trimestre			
	2 ^e 2009	3 ^e 2009	4 ^e 2009	1 ^{er} 2010
Revenus de contrats	16 926	127 665	708 348	614 835
Coûts de contrats	115 162	207 489	461 792	556 045
Rémunération à base d'actions	-	-	-	9 320
Frais généraux et d'administration	280 852	233 252	276 093	286 768
Amortissement	2 800	2 697	2 601	38 065
Impôt de la partie XII.6	2 208	51 115	(17 034)	4 783
Intérêts et frais bancaires	304 123	278 265	277 174	255 612
Honoraires de financement	63 205	33 903	85 881	104 475
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	1 422	421 885	-
Perte (gain) sur évaluation des métaux précieux	1 389	(407)	50	1 754
Perte (gain) sur variation de la juste valeur des placements en actions	-	-	(1 250)	(2 500)
Radiation de propriétés minières	700	-	(10 000)	-
Radiation de frais d'exploration et de développement reportés	-	-	-	-
Impôts futurs	(901 193)	104 840	245 693	28 536
(Bénéfice net) Perte nette	(147 680)	784 911	1 034 537	668 023
Frais d'émission d'actions	(1 173 031)	(427 244)	(19 836)	(20,450)
Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation	(301 235)	(995 407)	(398 850)	(482 482)
Investissement en immobilisations	383 857	57 098	1 630	13 537
Investissement (cession) en propriétés minières	975	-	-	500 000
Dépenses d'exploration et de développement reportés	1 270 804	873 667	708 790	737 515
Espèces et quasi-espèces	-	-	-	-
Fonds de roulement	(4 899 242)	(5 101 474)	(5 026 109)	(3 888 151)
Capitaux propres	11 753 946	12 772 884	13 977 066	15 975 606
Perte nette par action	(0.001)	0.005	0.005	0.004
Moyenne pondérée d'actions en circulation	149 934 736	158 859 543	170 532 505	220 876 998
Actions en circulation	166 394 598	193 698 499	220 752 834	247 775 450

RAPPORT DE GESTION

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

CORPORATION MINIÈRE ROCMEC INC.
 ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2009

REVUE TRIMESTRIELLE

	Trimestre			
	2 ^e 2008	3 ^e 2008	4 ^e 2008	1 ^{er} 2009
Revenus de contrats	-	-	-	149 573
Coûts de contrats	-	-	-	133 889
Rémunération à base d'actions	-	-	95 759	-
Frais généraux et d'administration	308 248	303 059	197 987	259 307
Amortissement	1 871	1 957	1 910	5 705
Impôt de la partie XII.6	42 208	53 198	(17 427)	8 982
Intérêts et frais bancaires	209 025	215 751	256 921	312 857
Honoraires de financement	17 033	63 006	77 159	71 343
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(37 297)	(135 975)	437	-
(Perte) gain sur évaluation des métaux précieux	4 306	3 693	(635)	4 703
Variation de la juste valeur des placements en actions	-	-	-	-
Radiation de propriétés minières	800	-	1 259 793	20 180
Radiation de frais d'exploration et de développement reportés	-	-	1 950 695	-
Impôts futurs	(1 944 056)	79 046	3 096 034	152 419
Perte nette	(1 410 369)	583 735	4 222 524	819 812
Frais d'émission d'actions	2 212 558	119 656	(103 241)	(150 164)
Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation	(479 726)	(316 773)	(473 137)	(550 243)
Investissement en immobilisations	4 560	1 073 026	384 585	95 254
Investissement en propriétés minières	192 993	30 486	5 100	20 180
Dépenses d'exploration et de développement reportés	1 288 960	653 915	1 153 919	1 270 161
Espèces et quasi-espèces	-	-	-	-
Fonds de roulement	(2 922 307)	(2 548 723)	(3 255 371)	(4 166 468)
Capitaux propres	13 619 629	14 133 237	11 091 303	11 240 017
Perte nette par action	(0.012)	0.005	0.034	0.006
Moyenne pondérée d'actions en circulation	116 063 756	119 328 570	123 283 929	142 607 914
Actions en circulation	122 529 539	132 671 204	138 963 295	151 064 598

ASPECTS FINANCIERS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations ainsi que la formulation d'hypothèses ayant un effet important sur les postes des revenus et dépenses, ainsi que sur les montants des éléments d'actif et de passif. Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluant la durée de vie utile des éléments d'actif, le calcul de l'amortissement, le calcul des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et celui des impôts sur le bénéfice et des impôts futurs. Par conséquent, les résultats futurs peuvent être différents de ces estimations.

Sommaire des résultats financiers du premier trimestre de 2010**Revenus de contrats**

Les revenus de contrats proviennent des locations et travaux effectués pour d'autres sociétés minières en utilisant la méthode d'extraction par fragmentation thermique. Au cours du trimestre, la société a inscrit 614 835\$ de revenus de contrats.

Coûts de contrats

Les coûts de contrats sont constitués des dépenses directes reliées aux contrats de services. Principalement ceux-ci représentent les coûts relatifs à la main d'œuvre, aux frais de déplacement et d'hébergement, aux frais de démarrage et aux coûts de mobilisations des équipements. Au cours du trimestre, la société a inscrit 556 045\$ à titre de coûts de contrats.

Frais généraux et d'administration

Ces frais représentent les dépenses reliées aux salaires administratifs, honoraires professionnels, frais légaux, communications, voyages et déplacement, frais de bureau et autres. Les frais généraux et d'administration sont plus élevés de 27 461\$ comparativement à l'année précédente. La ventilation des composantes des frais généraux et d'administration est inscrite aux états financiers annuels vérifiés déposés sur SEDAR.

Intérêts et frais bancaires

Les intérêts sur les débetures, le prêt garanti par l'usine modulaire et les autres prêts constituent une partie importante des dépenses d'intérêts. Au cours du trimestre, ces frais ont été moins élevés de 57 245 \$ comparativement au même trimestre de l'année précédente.

Honoraires de financement

Les honoraires de financement représentent les frais encourus dans le cadre des activités de financement par emprunts, débetures et équité. Au cours du trimestre, ces frais ont été de 104 475\$ comparativement à 71 343 \$ l'année précédente.

Radiation des frais d'exploration et de développement reportés

La radiation des frais d'exploration de développement reportés représente les frais relatifs à des propriétés pour lesquelles la Société n'a pas l'intention de poursuivre ses travaux d'exploration. La Société considère qu'aucune perte de valeur permanente ne doit être comptabilisée sur sa propriété Rocmec I.

Résultats d'exploitation

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, les dépenses d'exploitation ont été de 698 277 \$ comparativement à 683 077 \$ au cours du même trimestre de l'année précédente, soit une augmentation de 15 200 \$.

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, la société a enregistré une perte nette de 668 023 \$ ou 0.004 \$ par action comparativement à une perte de 819 812 \$ ou 0.006 \$ par action au cours du même trimestre de l'exercice précédent. La perte nette par action a été calculée selon le nombre moyen pondéré de 220 876 998 actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2009, comparativement au nombre moyen pondéré de 142 607 914 actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2008.

RAPPORT DE GESTION

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

CORPORATION MINIÈRE ROCMEC INC.
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2009**Données sur les actions en circulation**

	31 Décembre 2009		30 Septembre 2009		30 Septembre 2008	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Solde au début	220 752 834	30 883 276	138 963 295	25 283 415	90 470 166	19 216 927
Payées en argent	-	-	16 808 599	822 683	2 474 676	274 081
Financement accreditif	14 579 759	1 426 131	61 383 763	4 515 728	45 320 440	5 674 853
Émission pour acquisition de propriétés minières	12 000 000	1 140 000	-	-	-	-
Bons de souscription et options d'achat d'actions	442 857	31 000	-	-	-	-
Règlement de dettes	-	-	3 106 606	224 000	178 274	24 000
Commissions aux courtiers	-	-	490 571	37 450	519 739	93 554
Solde à la fin	247 775 450	33 480 407	220 752 834	30 883 276	138 963 295	25 283 415

Liquidités et situation financière**Liquidités**

Au 31 décembre 2009, la compagnie n'avait aucune liquidité de fonds réservés aux frais d'exploration et de développement comparativement à 89 099 \$ de fonds réservés aux frais d'exploration et de développement à la même date de l'exercice précédent.

Crédit d'impôt à recevoir

La société a des crédits d'impôt à recevoir totalisant 808 095 \$, comparativement à 1 389 907 \$ à recevoir à la même période l'année précédente. Au 31 décembre 2009, des crédits de droits sur les mines pour les exercices 2007 et 2008 au montant de 808 095 \$ représentaient l'ensemble des crédits à recevoir.

Immobilisations

Au cours du trimestre, la compagnie a acquis des équipements pour un montant de 13 537 \$ comparativement à 95 254 \$ au cours du même trimestre de l'exercice précédent. Ces acquisitions sont constituées principalement d'équipements nécessaires aux opérations des contrats de services.

Propriétés minières

Au cours du trimestre, la compagnie a investi 737 515 \$ en frais d'exploration reportés, comparativement à 1 270 161 \$ au cours du même trimestre de l'exercice précédent. Ces investissements ont été effectués essentiellement sur la propriété Rocmec I. La société effectue des travaux de mise en valeur de cette propriété et elle devrait continuer à investir sur celle-ci au cours du prochain exercice.

Actif

L'actif total de société était de 26 791 447 \$ au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 5 420 639 \$ comparativement au 31 décembre 2008.

Insuffisance de fonds de roulement

La Société fait face à une insuffisance de fonds de roulement au 31 décembre 2009. Afin de corriger cette situation, des financements ont été effectués après la fin du trimestre et la Société a renégocié avec succès les termes de prêts et de débetures venant à échéance à court terme.

RAPPORT DE GESTION

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2009

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

Impôts sur le bénéfice et impôts futurs

Notons que les impôts sur le bénéfice et les impôts futurs ont été comptabilisés à la fois à l'actif et au passif, étant donné que les montants proviennent de différents paliers d'imposition, tels que le fédéral, le provincial et les impôts miniers.

Arrangement hors bilan

La société n'a aucun arrangement hors bilan.

Opérations entre apparentés

La société n'a aucune opération entre apparentés.

Modifications comptables**Amortissement des immobilisations corporelles**

Le 1^{er} octobre 2008, la Société a modifié sa façon d'amortir les immobilisations corporelles passant de la méthode de l'amortissement dégressif à la méthode de l'amortissement linéaire. L'adoption de cette nouvelle méthode d'amortissement des immobilisations corporelles a été appliqué prospectivement et a eu pour effet de diminuer la dépense d'amortissement à l'état des résultats d'un montant de 2 964 \$, d'augmenter les frais d'exploration et de développement reportés de 82 311 \$, de diminuer les immobilisations corporelles de 79 347 \$ et d'augmenter les capitaux propres de 2 964 \$. L'application de cette nouvelle méthode d'amortissement des immobilisations corporelles n'a pas eu d'effet significatif sur le résultat par action de base et dilué.

Continuité d'exploitation

En juin 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a modifié le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », afin d'exiger de la direction qu'elle évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation sur une période minimum de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter. Ces nouvelles exigences entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008 et la Société les a mis en application le 1^{er} octobre 2008. Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

En février 2008, L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », afin de remplacer le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». La publication de ce nouveau chapitre a notamment entraîné le retrait du chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement » et de l'abrégé des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-27, « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », ainsi que certaines modifications au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers » afin de clarifier les critères de constatation des actifs, et à la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-11, « Entreprises en phase de démarrage ».

Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation de d'informations à fournir à l'égard des écarts d'acquisitions et des actifs incorporels des entités à but lucratif. Il clarifie la comptabilisation des actifs incorporels et traite de la comptabilisation des actifs incorporels générés en interne. Toutefois, les normes relatives aux écarts d'acquisitions sont identiques à celles contenues dans le chapitre 3062. Ce nouveau chapitre entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et la Société l'a mis en application à partir de cette date. L'application de cette nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Frais d'exploration minière

Le 27 mars 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié le CPN-174, Frais d'exploration minière, afin de fournir des indications supplémentaires à l'intention des entreprises d'exploitation minière sur les circonstances où il est nécessaire d'effectuer un test de dépréciation. Ce CPN doit être appliqué aux états financiers publiés après le 27 mars 2009. L'application de ce CPN n'a aucun effet sur les états financiers de la société.

Normes comptables futures**Normes internationales d'information financière (« IFRS »)**

En février 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») a annoncé que les normes comptables du Canada vont converger vers les Normes Internationales d'information financière (« IFRS ») pour les sociétés ouvertes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société est actuellement à évaluer les impacts de l'adoption des IFRS sur ses états financiers.

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

Convergence IFRS

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé le 1er janvier 2011 comme date de changement pour l'information financière des sociétés ouvertes canadiennes, qui devra alors correspondre aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). La société mettra en application les IFRS pour le premier trimestre qui se terminera le 31 décembre 2011.

Équipe

Étant donné la taille de l'entreprise, le chef des finances, qui est un comptable agréé, supervisera la convergence vers les IFRS et rendra compte du progrès du processus au comité de vérification.

Formation

Depuis l'automne 2008, le chef des finances a participé à plusieurs séances de formation dispensées par l'Ordre des Comptables Agréés du Québec et l'équipe IFRS de RCGT (le vérificateur de la Société) concernant les nouvelles normes internationales IFRS et leur application. Ces formations ont permis au chef des finances de se familiariser avec les différents aspects du passage aux nouvelles normes que se soit la comparaison des PCGR canadiens aux IFRS, l'application dans l'industrie minière, le basculement à la date de passage aux IFRS, les modes de présentation et autres.

Conventions comptables affectées

L'analyse détaillée des conventions comptables affectées par la convergence IFRS devrait être complétée tout au long de l'année 2010. En général, beaucoup d'efforts devront être mis sur la présentation des états financiers puisque les IFRS demandent plus de divulgations. Basée sur l'analyse des différences accomplies à date, voici une liste non exhaustive des conventions comptables IFRS qui pourraient avoir un impact sur les états financiers de la Société.

Adoption initiale (IFRS 1)

L'IFRS 1 donne des directives sur l'approche générale à prendre lorsque les IFRS sont adoptés pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à date de l'adoption initiale. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit :

- Des exemptions à certains aspects spécifiques de certains IFRS dans la préparation du bilan d'ouverture ;
- Des exemptions obligatoires dans l'application rétrospective de certains IFRS.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente aux utilisateurs, IFRS 1 contient des obligations de divulgation pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence IFRS.

Dépréciation (IAS 36, IAS36)

IFRS requiert un test de dépréciation en une étape (le test de dépréciation est fait en utilisant les flux de trésorerie actualisés) plutôt qu'en deux étapes selon les PCGR canadiens (qui utilise les flux de trésorerie non actualisés comme indicateur pour identifier une dépréciation potentielle). IFRS requiert le renversement des pertes de dépréciation (sauf pour l'achalandage) là où les conditions adverses présentes antérieurement ont changé ; ceci n'est pas permis selon les PCGR canadiens.

Le test de dépréciation devrait être fait au niveau de l'actif pour les actifs à long terme ou les actifs incorporels.

Là où les valeurs recouvrables ne peuvent être estimées au niveau de l'actif individuel, elles doivent être estimées au niveau de l'unité génératrice de trésoreries (« UGT »).

Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)

IFRS requiert que les extinctions prévues soient prises en compte dans la comptabilisation du coût de la rémunération à base d'actions, lors de l'octroi, plutôt que de reconnaître les extinctions lorsqu'elles surviennent. Lorsque l'acquisition est graduelle, IFRS requiert que chaque tranche de l'octroi soit évaluée et comptabilisée séparément, car chaque tranche a une période d'acquisition différente et ainsi la juste valeur de chacune d'elle sera différente.

Actifs miniers, exploration et évaluation des coûts (IFRS 6)

Selon IFRS, la Société a l'obligation de développer une convention comptable afin d'identifier spécifiquement et invariablement quelles dépenses d'activités d'exploration et d'évaluation seront comptabilisées comme actifs. Contrairement aux IFRS, les PCGR canadiens indiquent que les coûts d'exploration peuvent être initialement capitalisés si la Société considère que ces coûts ont les mêmes caractéristiques que des immobilisations corporelles. Les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être classés comme corporels ou incorporels selon la nature des actifs acquis.

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

Systemes d'information

Le processus comptable de la Société est simple puisqu'elle est une Société au stade d'exploration. La Société devrait être en mesure d'opérer ses systèmes comptables sous les IFRS puisqu'aucun défi important n'est entrevu. Cependant, certains tableurs Excel devront être adaptés afin de supporter les changements nécessaires suite à la convergence. La Société doit encore établir si de l'information historique devra être régénérée afin d'être conforme aux choix qui auront été faits en vertu d'IFRS 1. Étant donné que la Société va faire sa comptabilité selon les PCGR canadiens de octobre 2010 à septembre 2011, il n'a pas encore été déterminé comment l'information sera générée en parallèle selon les IFRS pour qu'en 2011-12, les comparables soient disponibles. Une fois que l'étendue des ajustements de conversion sera connue, des processus seront mis en place en octobre 2010 afin de générer la double comptabilité.

Contrôles internes

Étant donné que la Société est un émetteur émergent, les dirigeants n'ont pas à faire d'attestation concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, tel que défini dans le Règlement 52-109. Les dirigeants signataires de l'émetteur ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'avoir les connaissances nécessaires à l'appui des déclarations faites dans les attestations, plus spécifiquement que les documents déposés sur SEDAR sont fiables. Les dirigeants vont s'assurer qu'une fois le processus de convergence complété, ils pourront encore signer leur attestation.

Impact sur les activités commerciales

Les processus d'affaires de la Société sont simples et aucun défi important n'est prévu pour opérer selon les IFRS. La Société n'a pas que peu de transactions en monnaies étrangères. La Société ne prévoit pas que les IFRS vont changer les processus lorsqu'elle complète des placements privés accreditifs. La Société n'a pas de plan de rémunération qui sera affecté par les IFRS. Le régime d'options d'achat d'actions n'est pas affecté par des ratios ou objectifs financiers.

RISQUES ET INCERTITUDES

Risques financiers

Une partie importante des activités de la société sont considérées comme de l'exploration. Elle doit donc obtenir du financement régulièrement afin de poursuivre ses activités d'exploration et de mise en valeur. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Les propriétés de la compagnie sont encore au stade de l'exploration et de la mise en valeur, la profitabilité à long terme de la société sera liée en partie aux coûts et aux succès des programmes d'exploration et de mise en valeur subséquents, lesquels pourront également être influencés par différents facteurs. Parmi ces facteurs, il faut considérer la qualité et la quantité des ressources, les coûts de développement d'une infrastructure de production, les coûts de financement et la valeur marchande de l'or.

Risques environnementaux

La compagnie est sujette à différents incidents environnementaux qui peuvent survenir lors des travaux d'exploration et de mise en valeur. La société maintient un programme de gestion de ces risques qui comprend des plans et des pratiques opérationnelles.

Actions accreditives

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accreditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadien, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.

Politique de dividende

Depuis la date de sa constitution, la société n'a déclaré ni versé aucun dividende sur ses actions ordinaires. Toute décision de verser des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires sera prise par le conseil d'administration selon son évaluation de sa situation financière, tout en tenant compte des besoins de financement pour assurer la croissance future et d'autres facteurs pertinents dans les circonstances.

Évaluation et efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information

La Société a établi et maintient des contrôles et procédures de communication de l'information financière. Les dirigeants ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de l'émetteur au 30 septembre 2009 et ont conclu que ces procédures sont adéquates et efficaces pour assurer une divulgation exacte et complète des documents annuels.

(Tous les montants sont en dollars canadiens)

Déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Dans ce rapport, l'emploi des termes « estimer », « projeter », « anticiper », « prévoir », « viser », « croire », « espérer », « pouvoir » et des expressions semblables, de même que d'autres verbes au futur a pour but d'identifier des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur nos attentes actuelles et ne représentent qu'un mode temporel. Elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui, dans certains cas, ont affecté les résultats que nous avons atteints dans le passé, et pourraient faire en sorte qu'à l'avenir, les résultats réels diffèrent de manière significative des résultats prévus dans les déclarations prospectives mentionnées dans le présent rapport. Les facteurs importants qui pourraient causer de telles différences sont énumérés dans ce rapport de gestion, plus particulièrement dans la section intitulée « Risques et incertitudes ». Vous êtes priés de ne pas vous appuyer indûment sur les déclarations prospectives.

Les facteurs pouvant causer une différence importante entre les résultats réels et ceux indiqués dans les déclarations prospectives incluent, la teneur du minerai extrait et des difficultés imprévues dans les activités minières pouvant influencer sur les revenus et sur les coûts de production. D'autres éléments, telles des incertitudes en matière de réglementation gouvernementale, pourraient également modifier les résultats. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives, qu'il s'agisse de résultats émanant de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Autres informations

Cette discussion et l'analyse des résultats financiers en date du 31 décembre 2009 devraient être lues en parallèle avec les états financiers annuels vérifiés pour les exercices terminés les 30 septembre 2009 et 2008. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au site web [.sedar.com](http://www.sedar.com) dans la section des documents déposés par la Société.

Au nom du conseil d'administration

Le 25 février 2010

(s) Donald Brisebois
Président et chef de la direction

(s) Daniel Gilbert c.a.
Vice-président finance